



DÉCORATEUR·RICE

Le·la décorateur·rice est le créateur des décors d'un film et/ou d'un programme audiovisuel.

Il·elle intervient pendant les phases de préparation et de tournage pour définir la ligne artistique des décors, budgéter, planifier et réaliser ou superviser leur fabrication.

Emplois repères concernés par cette fiche métier

 Chef constructeur

 Chef décorateur

L'intitulé de cette fiche métier a été choisi pour recouvrir l'ensemble des emplois-repères cités ci-dessus et des fonctions identifiées dans les conventions collectives de l'audiovisuel. Cette fiche englobe toutes les compétences utiles au métier. Selon la complexité et l'environnement du poste, tout ou partie des activités peut être réalisé, tout ou partie des compétences peut être nécessaire.

Formation de référence et accès au métier

Le cursus principal - département décor de la FEMIS, Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son, prépare au métier de décorateur·rice.

Le·la décorateur·rice pourra

Activités

La définition de la ligne artistique des décors consiste à déterminer précisément l'ensemble des décors, en fonction des lieux repérés et utilisés.

La budgétisation consiste à définir les coûts de la fabrication des décors et de la location et/ou de l'achat des éléments de décors, de leur acheminement vers le lieu de tournage, de leur installation, de leur utilisation en cours de tournage, de leur dépose en fin de tournage et de leur destination finale (destruction, stockage, vente, prêt).

La planification consiste à programmer la fabrication des décors en prenant en compte les délais et le plan de travail pour assurer leur livraison à la date prévue et garantir la continuité du tournage.

La réalisation de la fabrication consiste à louer, acheter ou construire des éléments de décors.

La supervision de la fabrication consiste à piloter l'exécution des éléments de décors.

Compétences

Compétences spécifiques

- Lister les décors nécessaires au tournage à partir d'un scénario ou d'un projet

également développer ses compétences au travers d'actions de formation professionnelles ciblées, spécifiques à l'audiovisuel ou transversales.

Le métier en chiffres-clés

[Télécharger l'infographie](#)

audiovisuel

- Mener des recherches documentaires permettant de créer un décor en lien avec les caractéristiques du film et/ou du programme audiovisuel (période historique, lieu...)
- Construire la ligne artistique des décors en prenant en compte les exigences artistiques, techniques et budgétaires
- Maîtriser le fonctionnement de la chaîne de fabrication d'un film ou d'un programme audiovisuel
- Définir les travaux d'aménagement, de transformation et de remise en état des décors naturels extérieurs ou intérieurs et des studios
- Estimer les coûts de fabrication des décors en optimisant les solutions techniques de construction
- Nommer et décrire les métiers de la fabrication d'un film ou d'un programme audiovisuel et leurs interactions avec son métier
- Evaluer les impacts du choix d'un décor naturel ou d'un studio sur les décors et leur fabrication
- Appliquer les législations relatives à la propriété littéraire et artistique (droit à l'image et droits d'auteur) sur tous les décors
- Expliciter auprès des dessinateur·rice·s et/ou des graphistes les attendus techniques des plans, des maquettes et des esquisses des décors
- Organiser l'acheminement et l'installation sur un lieu de tournage, la dépose et la destination finale des éléments de décor
- Mener une veille sur les techniques de décors numériques

Compétences transverses

- Etablir, ajuster et optimiser les plannings
- Créer et entretenir des relations avec un réseau de professionnel·le·s
- Choisir ou valider la constitution de son équipe
- Animer et coordonner une équipe sur la durée d'un projet, notamment en veillant à la qualité de vie au travail
- Faire appliquer les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, environnementales (HQSE) et de prévention des risques, les règles, consignes et procédures internes
- Proposer, argumenter et soutenir un projet

Évolutions du métier

Avec le développement de l'image numérique et l'utilisation de la 3D, les décorateur·rice·s doivent pratiquer les logiciels de dessin 3D pour modéliser un objet de décor, une vue 3D ou des plans.

Pour les décors numériques en studio, le·la décorateur·rice doit prévoir l'intégration de parties physiques de décors dans les décors en 3D en collaboration avec les personnes qui conçoivent ces décors numériques.

Le·la décorateur·rice doit maîtriser les outils de décor 3D (imprimante 3D, outillage numérique) pour optimiser le temps de fabrication des décors.